

Procédure pour construire un PSM (Produit Sur Mesure)

Pour construire votre demande, choisissez d'abord :

- la source sur laquelle vous souhaitez travailler
- le(s) fichier(s), dans les cas où plusieurs fichiers sont proposés pour la même source (par exemple : entreprise, établissement, salarié...)
- la ou les années
- le champ géographique (par exemple : France entière, métropolitaine, une région particulière...)
- la population
- les éventuels niveaux géographiques
- les variables
- les éventuels regroupements de modalités

Pour cela, vous devrez utiliser les noms des variables disponibles et les codes associés. Attention, ceux-ci sont susceptibles de changer d'une année à l'autre. Les variables et leurs modalités sont décrites dans les dictionnaires auxquels vous pouvez accéder sur le site de l'Insee.

ATTENTION : avant de concevoir les tableaux, n'oubliez pas de lire les **conditions de confidentialité et les contraintes de secret statistique** qui pèsent sur les tabulations. Celles-ci varient selon les sources. En demandant des tableaux trop détaillés, vous vous exposez à une mise au point de votre demande longue et laborieuse. N'oubliez pas d'utiliser une variable de pondération si elle existe.

Joignez ensuite votre demande rédigée dans un langage de programmation à votre projet de recherche dans l'application de commande des données.

L'Adisp vérifiera avec vous la possibilité d'obtenir les tableaux et résultats souhaités. Après validation de la demande de tabulation, celle-ci sera réalisée par l'INSEE et communiquée à l'Adisp qui vous la transmettra. Les tableaux réalisés sont délivrés dans les mêmes conditions que les autres fichiers diffusés par l'Adisp et uniquement à des fins de recherche. Ils sont fournis dans les formats SAS, SPSS, STATA ou CSV.